



Exemple
au CFPPA de
Charolles

GERER LE TRAVAIL DE L'EXPLOITATION D'ELEVAGE COMMENT L'ABORDER EN BPREA ?

Dans la région de Charolles, les productions agricoles dominantes tournent autour de l'élevage (bovin viande principalement, mais aussi ovin, caprin et hors sol). Le travail est un enjeu majeur dans ces domaines d'activité : la mécanisation n'est pas une solution suffisante face à l'agrandissement des structures, un plus gros tracteur ne réduira pas le travail d'astreinte... Le travail des éleveurs doit s'adapter à ces évolutions et l'enseignement agricole se doit aussi de les prendre en compte.

Une formation ouverte vers les organisations professionnelles agricoles (OPA)

Le Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) est un diplôme destiné prioritairement aux candidats à l'installation. Depuis toujours, l'un des objectifs de la formation au CFPPA de Charolles, est de permettre à nos stagiaires de rencontrer les différentes OPA. Le carnet d'adresses professionnelles est ainsi bien fourni.

Depuis les années 1990, nous recevons régulièrement les banques, les assurances, la MSA, la Fédération des CUMA, la Fédération des Coopératives, la SAFER, les employeurs de main-d'œuvre, les conseillers de la Chambre d'Agriculture 71, les syndicats, les centres de gestion pour une approche partenariale généraliste sur les thèmes du travail, de la sécurité, de l'emploi. Outre les apports de chacun, le but est également de créer un lien entre les apprenants et leurs futurs partenaires.



Des stagiaires du CFPPA de Charolles, en observation dans le GAEC des Bien Vivant

La gestion du travail en exploitation au cœur de la formation

En 2007, la réforme du diplôme nous a conduits à adapter nos programmes, car les unités capitalisables (UC), constitutives du référentiel, ont profondément changé, avec notamment la création de deux UC professionnelles avec évaluation certificative :

- l'UCP5 « commercialisation des produits de l'exploitation »
- l'UCP3 « gérer le travail de l'exploitation agricole ».

C'est l'organisation de cette UCP3 que nous développons ici (voir les objectifs et déroulé page 5).

Aller plus loin dans l'approche du travail en formation

Le CFFPA est précurseur dans le premier objectif de cette UCP3

- **Les statuts des travailleurs agricoles** font l'objet de cours spécifiques avec l'appui de la MSA, notamment sur les questions relatives à la protection sociale (pour les exploitants à titre principal ou secondaire, les cotisants solidaires, les aides familiales, les conjoints collaborateurs, les salariés d'exploitation ou de groupement d'employeurs). Les notions de risques pour la santé et leur gestion à travers le document unique sont également abordées.
- **L'emploi, les conventions collectives des salariés d'exploitations** sont présentés par la FDSEA. Les formateurs traitent des droits et devoirs des employeurs et des salariés, ainsi que les démarches à entreprendre (déclaration préalable à l'embauche, contrats de travail, fiches de paye, cotisations, fins de contrats...)
- Les CUMA, compagnies d'assurances, coopératives agricoles, groupements d'employeurs (notamment les services de remplacement), les banques de travail, l'entraide collaborent avec nous pour **des interventions et des visites en élevage**.

La création de l'UCP3 a renforcé ces contenus dans la formation et a permis d'aborder « le travail dans l'exploitation », un thème délicat car il touche aux pratiques de chacun, presque à son intimité.

Ouverture à d'autres thématiques

La Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire a mis en place une offre de services autour du travail en exploitation (voir page 5). Rapidement, nous avons décidé de la solliciter pour mettre en pratique **une démarche ergonomique avec l'observation du travail d'astreinte** dans un élevage, suivie de l'analyse de ces observations.

Nous choisissons une exploitation, pour laquelle le travail d'astreinte est réalisé par deux travailleurs. La co-animation, avec un formateur du CFPPA (Eric Nigay) et un conseiller de la Chambre d'agriculture 71 (Huguette Delage) est nécessaire pour constituer deux groupes limités à une dizaine de stagiaires afin de suivre un agriculteur dans son travail. De plus, l'analyse qui fait suite à l'observation est plus riche avec les remarques et les apports des « experts ».

Témoignage

Valérie Maillet

GAEC de la Croix Bonnet à Amanzé

« Nous avons reçu le groupe de BPREA du CFPPA de Charolles. Le matin, les élèves ont observé le travail d'astreinte des 3 associés, puis ils ont réfléchi en petits groupes aux améliorations possibles, ensuite ils m'ont présenté les résultats de leurs réflexions. J'étais allée écouter leurs propositions. Un document de synthèse nous a ensuite été remis. J'ai bien aimé, et mes associés aussi !

Un point de vue de l'extérieur sur notre travail nous a permis d'avoir une autre vision et ainsi d'envisager des solutions auxquelles nous n'avions pas pensé. Quand on est la tête dans le guidon, on ne voit plus rien. Cela nous a permis de prendre du recul, de réfléchir sur d'autres façons de travailler. La mise en place de certaines des solutions évoquées par les élèves sont en cours : construction d'un bâtiment neuf avec un couloir de contention, entre autres ».



Des stagiaires du CFPPA de Charolles observent le travail d'astreinte de M. Dupont

Le passage à la pratique

Le déroulé de l'UPC3 est le suivant :

2 heures de présentation de la méthode « Bilan Travail en élevage » *

Par Eric NIGAY (formateur CFPPA)

- La présentation aborde les notions de travail d'astreinte, de travail de saison, de travail exceptionnel et de temps disponible. La constitution du « collectif de travail » de l'exploitation est également détaillée.
- La méthode de mesure de ces temps de travail est expliquée à partir d'un tableur qui permet de visualiser la répartition des travaux sur l'année, par semaine ou sur la durée d'une bande selon le système de production. Cet exercice sera demandé lors de l'évaluation de l'UC.

* L'organisation du travail en élevage : enseigner la méthode Bilan Travail (ouvrage Educagri, 2008)



2 heures pour une approche de notions générales sur le travail

Par Huguette DELAGE (conseillère Chambre d'Agriculture 71)

Une question préalable « **Donnez-moi une définition du travail** » qui implique une participation personnelle des stagiaires.

- Lorsque les principales réponses ont été proposées par le groupe, Huguette présente un diaporama qui reprend les différentes définitions du travail et les différences de perception au cours du temps et géographiques.
- Elle insiste ensuite sur l'importance de la prise en compte du travail en agriculture liée à l'évolution des exploitations agricoles et des représentations du travail dans le monde agricole. Un dernier point concerne la santé au travail (accidentologie et risques psycho-sociaux).
- L'angle ergonomique au sens large est ensuite abordé pour envisager une méthodologie d'analyse des problèmes de travail et proposer des solutions.
- La dernière partie de l'intervention porte sur les prestations proposées par la Chambre d'Agriculture 71 : le diagnostic travail et l'analyse du travail qui sera mise en œuvre avec le groupe en exploitation.

1 journée consacrée à l'observation et l'analyse du travail dans une exploitation support

Le matin : observations du travail sur site

Lors de la prise de rendez-vous avec les agriculteurs, nous expliquons la démarche. Les « observés » réalisent leur travail comme d'habitude ! Les « observateurs » observent sans intervenir ! Les questions sont possibles.

- La rencontre débute par une présentation rapide de l'exploitation (historique, système, moyens de production).
- L'observation par elle-même dure tout le temps du travail d'astreinte.
- Les apprenants sont invités à prendre des notes sous la forme d'un tableau à 3 colonnes (heure, ce que fait l'agriculteur, toutes indications utiles).
- Les discussions débordent souvent sur d'autres thèmes que le travail d'astreinte : travail administratif, fonctionnement du GAEC, commercialisation, adaptation en cas d'imprévu ...

L'après-midi : travail en groupe en salle

Les stagiaires sont répartis en groupes de 3 ou 4 pour discuter des tâches observées avec un « œil » critique. Le but est de proposer toutes les améliorations possibles sans se limiter pour des raisons financières ou autres. Toute idée est la bienvenue comme dans un brainstorming. Lors de la mise en commun qui suit, les différentes propositions sont récapitulées et discutées. Les élèves échangent sur le système d'exploitation observé et les évolutions possibles puis font le parallèle avec leurs propres expériences.

- Utilisation quasi-systématique de la projection vidéo du plan de masse des bâtiments (via Géoportail, Google earth ou Viamichelin) sur laquelle par exemple les élèves indiquent les circuits de distribution de l'alimentation et envisagent de nouvelles constructions ou des démolitions. Cela facilite leur expression et encourage la discussion.
- Une restitution, au minimum sur papier, parfois en présence des agriculteurs, conclut cette mise en commun.

Témoignage

Eric Nigay

Formateur au CFPPA de Charolles

« C'est un exercice qui se déroule bien. La participation des apprenants est bonne. La production du groupe est importante et de qualité. Les élèves qui ne connaissent pas le système de production visité apportent des avis souvent pertinents. Ils osent des questions ou des remarques simples, utiles à ceux qui ont tendance à extrapoler à partir de leur vécu.

L'explication des consignes aux agriculteurs (faire comme d'habitude) et aux apprenants est fondamentale (observer, ne pas juger, ne pas participer ...).

Chaque fois, nous découvrons en même temps que les apprenants, une nouvelle exploitation. On ne sait pas exactement ce que l'on va trouver, quelles sont les façons de travailler, quelles seront les pistes d'amélioration ...

La démarche fait entrer dans l'activité du travail des propositions concrètes (utiliser une brouette plutôt que de porter des seaux par exemple), même si au final, l'analyse débouche sur des aspects plus généraux (entente entre associés, projet d'exploitation, système d'exploitation). On est bien là dans le pilotage d'exploitation, compétence fondamentale pour de futurs installés. Elle est enrichissante pour tous. »



Observation des stagiaires du CFPPA de Charolles au GAEC Ponsard

Validation de l'UCP3

L'évaluation de l'UC ne porte pas directement sur cette partie « observation ».

La certification consiste à réaliser, dans le cadre d'un diagnostic global, un Bilan Travail sur l'exploitation support pour en dégager les périodes de pointe et les analyser.

De plus, les connaissances nécessaires sur les aspects sociaux, CUMA, entraide... sont validées par un test écrit.

UCP3 - Gérer le travail de l'exploitation d'élevage

Durée : 42 h

Les objectifs de l'UCP3

Caractériser l'emploi au sein d'une exploitation agricole

- Présenter les différentes formes d'organisation du travail et le statut des travailleurs
- Raisonner l'embauche d'un salarié et le fonctionnement du collectif de travail
- Identifier les principaux risques professionnels liés au travail en agriculture

Analyser l'organisation du travail dans une exploitation agricole

- Décrire l'organisation du travail
- Proposer une évolution de l'organisation du travail adaptée à l'exploitation

Contenu détaillé

Thèmes abordés	Durée indicative	Intervenants
Les assurances		
- la MSA - Conseiller MSA local	3 h 30	Préventeur MSA
- les assurances agricoles obligatoires et complémentaires Groupama, banques	3 h 30	
Le salariat en agriculture		
- groupement d'employeurs, service de remplacement	3 h 30	Représentant des employeurs de main d'œuvre (FDSEA)
- contrat, conventions		
Les CUMA	3 h 30	Animateur CUMA
Travailler ensemble : entraide et banques de travail	3 h 30	Formateur CFPPA
Les risques professionnels MSA	3 h 30	Préventeur MSA
L'organisation du travail sur l'exploitation agricole		
- étude de cas sur une exploitation avec restitution	10 h 30	Conseiller Chambre d'Agriculture 71
La coopération	3 h 30	FDCOOP
Préparation dossier + évaluation	7 h 00	Formateur CFPPA

Retour sur formation

Témoignage

Elsa Le Du

Ancienne stagiaire au CFPPA de Charolles

« Dans le cadre du BPREA, nous sommes allés visiter une exploitation caprine (Mme Lapray à Martigny le Comte), pour effectuer un diagnostic sur l'organisation du travail, accompagnés par Huguette Delage (CA71) et Eric Nigay, notre formateur.

Il s'agissait de décomposer chaque action du travail d'astreinte de l'exploitante pour pouvoir analyser les tâches qui prenaient du temps et/ou celles qui pouvaient être améliorées. Nous avons évoqué des petits soucis d'organisation (place des outils, ordre de réalisation des tâches ...), mais aussi des questions plus générales qui touchent au système d'exploitation (nombre de chèvres, gestion de l'alimentation, niveau de production ...).

La démarche m'a semblé très intéressante.

Avant mon projet d'installation, j'ai reproduit cette analyse sur le travail de ma propre exploitation. Cela m'a permis de trouver les points à améliorer sur le plan du temps passé, de la pénibilité ou de l'organisation. Ce diagnostic m'a aidée à modifier la disposition de la chèvrerie pour une circulation plus facile, ou pour ne plus avoir de choses à porter par exemple. En réfléchissant à une organisation pratique de son travail, je pense que l'on peut économiser beaucoup de temps, de forces physiques et morales pour durer plus longtemps dans ce métier ».



Prestations Chambre d'Agriculture 71 sur le travail en exploitation

La Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire propose plusieurs services pour aider les agriculteurs à réfléchir à leur travail.

En individuel :

Le diagnostic travail : au cours d'un entretien avec un conseiller, l'agriculteur fait un tour d'horizon du travail de son exploitation et lui fait part de ses aspirations, ensuite ensemble ils dégagent des pistes d'amélioration.

L'analyse du travail : suite à l'observation des tâches quotidiennes de l'agriculteur, le conseiller fait part de son point de vue sur son travail. Suite à cette confrontation, des modifications seront envisagées.

En collectif :

Le support de la formation (financée VIVEA) est souvent une question posée par un ou plusieurs membres du groupe (aménagement d'un bâtiment d'élevage, création d'un couloir de contention, ...).

Chaque participant est amené à expliquer comment il fait concrètement ... et ainsi se font des échanges de pratiques. La gestion administrative (le travail de bureau) est un sujet fréquemment abordé dans ce type de formation.

Contacts

Eric Nigay
Formateur CFPPA
cfppa.charolles@educagri.fr

CFPPA
Chemin d'Ouze
71120 Charolles

Huguette Delage
Conseillère
h.delage@sl.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de la Saône-et-Loire
59, rue du 19 mars 1962
BP 522
71010 Mâcon Cedex

Document édité par l'Institut de l'Elevage
149 rue de Bercy - 75595 PARIS cedex 12
Juin 2015 - Référence idele : 00 15 601 016

Document rédigé par : Eric Nigay (CFPPA de Charolles) et Huguette Delage (Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire)

Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Elevage)

Crédit photos : CFPPA Charolles